
Sociologie historique du catholicisme actuel

Émile Poulat



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16501>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2004

Pagination : 567-569

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Émile Poulat, « Sociologie historique du catholicisme actuel », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2004, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16501>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociologie historique du catholicisme actuel

Émile Poulat

Émile Poulat, *directeur d'études*

Sociologie historique du catholicisme actuel

- 1 LE séminaire a été centré, à la demande des auditeurs, sur le prochain centenaire de la loi du 9 décembre 1905 (« concernant la séparation des Églises et de l'État »), qui s'annonce plus effervescent que celui de la loi de 1901 (sur la liberté d'association).
- 2 Les recherches du directeur d'études sur la propriété des édifices du culte ont occupé la moitié des séances : un sujet complexe, embrouillé, incertain, pour les édifices antérieurs à 1905, et une littérature juridique décevante. La seule certitude est la « mise à la disposition de la Nation » des biens ecclésiastiques en 1789 par décret de l'Assemblée nationale constituante, suivie – de manière ambiguë – par une « mise à la disposition des évêques » en 1802. Les incertitudes et les contradictions des textes officiels sont ensuite frappantes, en particulier pour les cathédrales (84, sur près de 200 à porter ce titre). La confusion a été accrue en 1906 par le refus de l'Église catholique de constituer des associations culturelles et, présentement, par l'acceptation générale de la situation actuelle, qui entraîne l'absence de tout recours juridique et de toute décision judiciaire. Les problèmes posés par l'urbanisation et la déruralisation, entraînant la construction de nouveaux édifices du culte, en particulier catholiques et musulmans, ont été examinés avec tous les problèmes qu'ils soulèvent et les moyens utilisés pour ne pas déroger à la loi (en particulier les baux emphytéotiques).
- 3 Le statut des congrégations religieuses a montré que la mémoire longue demeurait vivace et susceptible, tout en s'écartant souvent de l'histoire, qui a été souvent écrite de ce point de vue – le vécu – plutôt qu'en recourant aux états administratifs publiés ou archivés, source d'information précise. Quelle portée donner aux mots spoliation,

expulsion, dissolution, exil, etc. ? Entre 1901 et 1914, il a ainsi existé cinq statuts possibles.

- 4 Les relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège ont été rompues en 1904, préluant à la loi de séparation l'année suivante. Elles ont été renouées en 1921. Une étude attentive montre qu'elles ont repris de manière officielle dès 1914, par étapes, et ont permis l'accord de 1923-1924 sur la constitution d'associations culturelles diocésaines, sans modification de la loi mais grâce à une interprétation agréée par le Conseil d'État. Le directeur d'études a reçu mission de publier ce dossier. L'ensemble de ces questions a fourni la matière d'un gros ouvrage, *Notre laïcité publique* (octobre 2003).
- 5 La laïcité française s'est longtemps définie par opposition à la catholicité d'Ancien Régime. Aujourd'hui, elle est affrontée à l'islam en France. Un tour des problèmes a été fait après une communication de Alain Greisch, rédacteur en chef du *Monde diplomatique*.

Publications

- « Une pratique méditative de l'histoire », *Rivista di storia sociale e religiosa* (Rome), 61, janvier-juin 2002, p. 17-28.
- « Jésus aujourd'hui : quoi de neuf ? », *Notre Histoire*, nov.-déc. 2002, p. 70-72.
- « La question juive et l'Église catholique », *Istina*, 2002, 2, p. 124-133.
- « De la détestation à la réflexion à travers la repentance. Retour sur trois événements récents », dans *Chrétiens et Juifs : entre ignorance, hostilité et rapprochement*, A. Becker, D. Delmaire et F. Gugelot (éd.), Lille, Université Charles-de-Gaulle-Lille-III, 2002, p. 229-235.
- « Sur la nature de l'intransigeance catholique », dans *Democrazia e cultura religiosa. Studi in onore di Pietro Scoppola*, C. Brezzi et al. (éd.), Bologne, Il Mulino, 2002, p. 67-78.
- « Crux politica. Église, politique et démocratie », *Bulletin Charles Maurras*, 17, janvier-mars 2003, p. 9-14.
- « Baruzi, Jean », dans *Dictionnaire des miracles et de l'extraordinaire chrétiens*, P. Sbalchiero (éd.), Paris, Fayard, 2002, p. 84-85.
- « Bergson, Henri », dans P. Sbalchiero, *op. cit.*, p. 96-98.
- « La France, l'Église et l'État », *Communio*, 2003, 1, p. 61-72.
- Préface : Francis Corvaisier, *Les abbés démocrates. Église et émancipation paysanne en Bretagne au début du XX^e siècle*, Rennes, Éd. Apogée, 2003, p. 11-14.
- « Puissances et latences du christianisme », dans *Historiam perscrutari. Miscellanea di studi offerti al prof. Ottorino Pasquato*, M. Maritano (éd.), Rome, Libreria Ateneo salesiano, 2003, p. 197-208.
- « L'Église catholique de rite latin », dans *Encyclopédie des religions*, Paris, Encyclopaedia universalis, 2003, p. 100-103.
- « Organisation, règles et pouvoirs. L'Église catholique », dans *op. cit.*, p. 427-431.
- Préface à Dominique Kounkou, *La religion, une anomalie républicaine ?* Paris, L'Harmattan, 2003, p. 9-16.
- *Le Christianisme à contre-histoire*, Paris-Monaco, Le Rocher, 2003, 208 p. (entretiens avec Dominique Decherf).
- « Notre culture européenne », *France Forum*, juin 2003, p. 36-38.
- « Une pratique méditative de l'histoire », *Témoins et témoignages*, Milan, Archè, et Paris, Edidit, 2003, p. 75-98.

INDEX

Thèmes : Sociologie